



**Orientation / Camionneurs  
et clients**

# Politique Santé Sécurité et environnement

- La politique de McAsphalt en matière de santé, de sécurité et d'environnement reflète la manière dont l'entreprise gère la santé, la sécurité et l'environnement sur son lieu de travail..
- Elle démontre l'attitude générale à l'égard de la SSE et les mesures, dispositions et systèmes que l'entreprise a mis en place pour assurer le respect des exigences SSE, légales et autres exigences.
- McAsphalt veillera à ce que tous les employés soient informés de sa politique SSE en s'assurant qu'elle soit revue lors de l'intégration des nouveaux employés et ceux qui reviennent.

**MCA** L'AVANTAGE  
UNE CULTURE D'EXCELLENCE



**Politique en matière de santé, sécurité et environnement**

**Énoncé de politique**  
Les industries McAsphalt Liée sont engagées à protéger les ressources de la planète essentielles et fournir un environnement de travail sain et sécuritaire pour la prévention des blessures et des problèmes de santé liés au travail. Nos principes directeurs intègrent la performance en matière de santé, de sécurité et d'environnement à la stratégie opérationnelle de nos activités afin d'assurer notre responsabilité envers nos employés, nos clients, les principaux intervenants et les collectivités dans lesquelles nous menons nos activités. Dans le cadre de notre engagement relatif à la santé et à la sécurité de nos employés et à l'environnement, McAsphalt maintiendra un Système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement conforme à la fois aux normes ISO 14001 et 18001, et aux codes, directives et normes qui s'appliquent et qui sont recommandés par l'Organisation maritime internationale (IMO), les États du pavillon concernés, les sociétés de classification et l'organisation de l'Industrie maritime.

**PRINCIPES DIRECTEURS**

**Le leadership**  
La direction va fournir l'orientation et le soutien continu à l'appui de notre performance en matière de santé, de sécurité et d'environnement au moyen d'engagements concrets, notamment de pratiques sécuritaires d'exploitation des navires grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un système écrit de gestion de la sécurité s'appliquant à tous les niveaux de l'organisation, y compris à tous les lieux basés à terre, à tous les navires et à tout le personnel participant directement ou employé en ces lieux et sur tous les navires. L'entreprise compte sur l'engagement indéfectible de l'ensemble du personnel participant directement à ses activités pour pouvoir atteindre nos objectifs en matière de sécurité et de protection de l'environnement. Cela concerne les directeurs et le personnel basés à terre, les chefs de bord, les officiers et les équipages des navires, le cas échéant.

**La responsabilisation**  
La définition des échelons et des rapports hiérarchiques en matière de communication à tous les niveaux de l'organisation et donnant le moyen aux membres du personnel de bord de communiquer entre eux et avec les membres du personnel basé à terre, permet de responsabiliser tant la direction que les employés et de leur faire rendre compte de l'efficacité de notre système de gestion en matière de santé, de sécurité et d'environnement, et exige qu'ils travaillent de façon sécuritaire et intégrée comprenant sans toutefois s'y limiter, l'évaluation périodique des dangers et le signalement des comportements, des conditions de travail et des événements imprévus dangereux qui pourraient se solder par des blessures, une perte ou des répercussions sur l'environnement.

**La conservation**  
Pour améliorer l'utilisation efficace des ressources naturelles, dont l'énergie, et utiliser une conception et une ingénierie novatrices en vue de réduire les conséquences de nos procédés et de nos produits sur l'environnement. Ces impacts doivent être évalués tout au long des étapes successives et inter relié qui composent le cycle de vie de nos produits et services, telles que la conception, la production, le transport / la livraison et l'élimination finale.

**John A. Carrick**  
Président  
2019

**MCA**  
McASPHALT

**MCASPHALT INDUSTRIES LIMITED**  
8900 Sheppard Avenue East T 416.281.8181 TF 1.800.268.6239  
Toronto, ON M1B 5B4 F 416.281.8842 E info@mcasphalt.com

**La prévention**  
Éliminer la pollution produite à la source et prévenir le rejet de substances pouvant porter atteinte à l'air, à l'eau, à la terre, en particulier au milieu marin, y compris le matériel et les procédures de prévention de la pollution par les hydrocarbures. Évaluer, contrôler et éliminer tous les dangers prévisibles pouvant occasionner des accidents, des blessures ou des maladies, des incendies, des pertes de garantie ou autres dommages matériels, afin d'assurer la sécurité en mer.

**L'amélioration continue**  
Pour assurer la mise en œuvre et la surveillance en tout temps d'un programme de vérification interne de tous les services, installations et exploitations marines, en ayant comme objectif l'amélioration continue des compétences en matière de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement, notamment du personnel de bord et basé à terre. En mettant l'accent sur la préparation aux situations d'urgence afférente tant à la sécurité qu'à la protection de l'environnement, et pour assurer que des signalements adéquats des non-conformités, dont toutes celles qui sont liées à des questions de santé, de sécurité et d'environnement selon les dispositions du Code ISM, soient présentés à l'équipe de la haute direction, au moins une fois par année.

**La conformité**  
McAsphalt s'engage à respecter l'ensemble des lois, règlements, normes et exigences applicables en matière de santé, de sécurité et d'environnement, en particulier le Code international de gestion de la sécurité (ISM) auquel nous adhérons. Le personnel sous contrat doit respecter, voire même dépasser, l'ensemble des lois, règlements et exigences de l'entreprise en matière de santé, de sécurité et d'environnement qui s'appliquent à l'objet de leurs travaux, y compris les instructions et les procédures visant à assurer l'exploitation en toute sécurité des navires et la protection de l'environnement conformément à la législation internationale et des États du pavillon pertinent.

mcasphalt.com  
ISO 9001/14001




# Politique Santé sécurité et environnement (suite)

---

- La politique sera revue chaque année par le département Santé, sécurité et environnement. Une fois la révision achevée, la politique sera ensuite signée par la direction, le responsable SSE et le responsable du département des installations.
  - Les déclarations seront ensuite rééditées au début de chaque année civile.
-

# À l'arrivée au site

- Avant tout, tous les camionneurs et/ou clients doivent se présenter au poste de pesée ou au bureau à leur arrivée.
- Vous devez fournir le manifeste de chargement, qui sera examiné afin de vérifier le dernier contenu et les actions requises, le cas échéant, avant le début du chargement/déchargement. .
- Par exemple, les exigences de rinçage pour le chargement d'une émulsion cationique d'une citerne ayant comme dernier contenu une émulsion anionique.
- Vérifiez si le produit est réglementé en vertu de la loi sur le transport des marchandises dangereuses (TMD). Si c'est le cas, vous aurez besoin des placards appropriés. En cas de doute, demandez l'aide d'un représentant de McAsphalt.

 **BILL OF LADING / CONNAISSEMENT**  
COPY

**MCASPHALT INDUSTRIES LIMITED**  
22423 TWP 552, STURGEON INDUSTRIAL PARK  
STURGEON COUNTY, AB,  
780-912-9915

Ticket No: 439-1008913  
Time In: 6:00:00 PM  
Time Out: 7:02:00 PM

Page: 1  
Date: 6/5/2019

24 HOUR NUMBER - CANUTEC (613) 996-6666

Sold To: C00679	Ship To:	Method: CARRIER
RUBYDALE ASPHALT WORKS (2006) LT	RUBYDALE ASPHALT WORKS (2006) LTD	Truck BoL: 2879
724 EAST LAKE ROAD		Truck No.: T543-06 631/632
AIRDRIE, AB T4A 2J5	Sundre	Lic. No.: WALTER
		Placards: 0
		Last Contents: 52-34



# Équipement de protection individuel (EPI)

---

- Les équipements de protection sont obligatoires:
  - Botte de sécurité
  - Manches longues
  - Pantalon
  - Casque de sécurité
  - Visière et lunettes
  - Gants
- Le port des l'EPIs est pour votre sécurité. Si vous êtes exposé à de l'asphalte chaud, immergez complètement la zone touchée dans de l'eau froide.
- **Ne pas retirer l'asphalte de la peau. Consulter immédiatement un médecin.**



# Travail au site de McAsphalt

---

- Vous êtes responsable de prendre connaissance des instructions affichées aux aire de chargement et déchargement ainsi que:

- Chemin d'évacuation
- Point de rassemblement
- Extincteurs
- Trousse de premier soin
- Douche d'urgence





# Dangers liés au chargement/déchargement

---

- Tous les camions doivent être mis à terre avant le début du chargement et déchargement.
- Assurez-vous d'avoir un contact sûr et net.
- Inspectez la citerne et confirmez son dernier contenu sur le billet de livraison.
- Attention, évitez de respirer les fumées qui s'échappent des réservoirs.
- Le sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S) peut être présent dans l'asphalte et/ou les fumées qu'on peut reconnaître par une odeur d'œuf pourri.



## **Dangers liés au chargement/déchargement (suite)**

---

- Faites attention à l'eau pouvant être contenu dans la citerne. Si de l'eau ou de la glace entre en contact avec de l'asphalte chaud, elle se vaporisera rapidement et violemment en vapeur, se dilatant jusqu'à atteindre 1600 fois le volume de l'eau.
  - Le chauffeur doit être prêt et à l'endroit approprié durant les opérations. Proche du "Hatch" lors du chargement et proche de la valve arrière lors du déchargement.
  - Il incombe au conducteur d'insérer complètement le bras de chargement dans la citerne, de l'enchaîner et de surveiller le processus de chargement pour éviter le remplissage excessif de la citerne.
-



# Cutbacks et produits scellant

---

- Lorsque vous travaillez avec du bitume fluidifié (Cutback), consultez toujours votre FDS avant le chargement et le déchargement pour déterminer son point d'éclair, qu'il s'agisse d'un produit à cure rapide, moyen ou lent. Le point d'éclair est la température à laquelle une substance s'enflamme lorsqu'elle est exposée à une source d'ignition.
- Les sources d'ignition sont les flammes, les étincelles et l'électricité statique. Les lampes de poche peuvent fournir ces étincelles, c'est pourquoi des lampes de poche à sécurité intrinsèque sont fournies pour l'utilisation. Ce sont les seules lampes de poche qui doivent être utilisées à proximité de matériaux inflammables



# Cutbacks et produits scellants (suite)

---

- Certains solvants et cutback ont un point d'éclair bas en raison de leur teneur en solvant et peuvent s'enflammer à des températures normales, même en dessous du point de congélation (zéro degré Celsius).
  - Des objets comme des stylos, des lunettes de soleil et même des clés peuvent accidentellement tomber de votre poche et tomber dans les citerne, créant une étincelle et finalement une explosion.
-

# Électricité statique

---

- L'électricité statique peut provenir de diverses sources, en particulier lorsque des liquides s'échappent librement d'un tuyau.
  - L'électricité statique peut être la chaleur ou l'étincelle du triangle du feu.
  - Mettez toujours la mise à la terre en premier et veillez à insérer le bras de chargement aussi loin que possible dans le réservoir pour éviter que l'électricité statique ne se forme par la chute libre de liquides
  - Tous les camions et citerne doivent être mis à terre avant le début du processus de chargement et déchargement
-



# Cutback et produits scellants

---

- Les clients qui achètent des produits scellant doivent d'abord se présenter au poste de pesée ou au bureau principal à leur arrivée..
  - Vous aurez d'abord besoin d'un certificat TMD valide, car certains produits de scellage sont réglementés par Transports Canada.
  - En raison de leur faible point d'éclair, les produits d'étanchéité sont très préoccupants en cas d'incendie. Aucune source d'ignition ne doit être présente dans les zones d'entreposage ou de chargement, y compris les briquets, les téléphones portables, les lampes de poche ordinaires ou le métal qui peut produire des étincelles lorsqu'il tombe.
  - De plus, le réservoir en cours de remplissage doit être mis à la terre avant le début du chargement..
-

# Aire de trafic élevée

---

- Les clients qui ramassent des chaudières et des barils avec des véhicules tout au long de la journée peuvent aggraver un environnement déjà encombré, très fréquenté et à haut risque.
- Par conséquent, le client doit rester dans la zone désignée jusqu'à ce que le représentant de McAsphalt lui ordonne de mettre son véhicule en position pour le chargement.



# Gestion environnementale

---

- McAsphalt a mis en place un système de gestion de l'environnement axé sur la prévention de la pollution, le respect de toutes les directives, normes et réglementations environnementales, et l'amélioration continue de nos performances environnementales grâce à un examen et une évaluation régulière de nos installations et de nos services.
  - Cette révision comprendra des aspects directs et indirects. Le responsable SSE identifiera les processus et les domaines à évaluer. En s'appuyant sur le plan du site, le responsable SSE évaluera tous les nouveaux processus, produits, activités et services de McAsphalt.
-



# Gestion environnementale (suite)

---

- Tous les aspects environnementaux seront identifiés à l'aide de l'évaluation des aspects environnementaux ou du formulaire d'impact significatif. Le formulaire initial évaluera l'aspect, l'impact, la catégorie d'aspect, l'activité de processus, le produit ou le service.
  - Le responsable SSE attribuera ensuite à chaque aspect et impact une note basée sur la fréquence, la gravité, l'impact sur la zone et la durée de l'impact afin de déterminer le numéro de priorité du risque (RPM). Un numéro de priorité de risque de 60 ou plus signifie que l'aspect et l'impact associé sont significatifs.
  - Cet examen aidera à établir les projets de contrôle des risques de McAsphalt, qui peuvent inclure des activités ayant un impact positif sur l'environnement. Par exemple, le recyclage, la conservation des ressources naturelles, etc.
-



**Merci de revoir l'orientation McAsphalt  
Sante Securite et Environnement!**

**Veillez remplir notre questionnaire  
d'orientation en ligne en cliquant sur le  
lien ci-dessous :**

**Quiz d'orientation**